

Rapport d'activité

Année 2015



*« Nous pouvons avoir tous les moyens de communication
du monde, mais rien, absolument rien, ne remplace le regard de
l'être humain. »*

Paulo Coelho

**Rue de l'Industrie 10
C.P.280
1951 Sion
Tél. 027/323.12.16
Fax 027/323.12.46
Email : csivs@bluewin.ch
Site Internet <http://csivs.ch>**

Sommaire

<i>PERMANENCE JURIDIQUE ET SOCIALE</i>	4
<i>ANIMATIONS EN LIEN AVEC L'INTÉGRATION DES MIGRANTS</i>	9
<i>COURS DE FRANÇAIS</i>	9
<i>PROJET AME (ACCOMPAGNEMENT MÈRE ENFANT)</i>	11
<i>VIENS PARLER FRANÇAIS</i>	12
<i>JOURNAL DU CSI</i>	12
<i>FORMATION / INFORMATION</i>	12
<i>PARTICIPATION</i>	13
<i>BÉNÉVOLES</i>	15
<i>COMITÉ</i>	15
<i>FINANCES</i>	16

PERMANENCE JURIDIQUE ET SOCIALE

Dans le cadre de la permanence juridique et sociale, nous sommes consultés pour des situations en lien avec la Loi fédérale sur les Etrangers (LEtr) et la loi sur l'asile (LAsi). Nos interventions s'adressent au Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM), au Tribunal Administratif Fédéral (TAF), au Service de la Population et des Migrations (SPM), au Conseil d'Etat VS, au Tribunal Cantonal (TC) et au Tribunal Fédéral (TF).

721 dossiers ont été traités durant l'année 2015, soit 120 de plus qu'en 2014. Une centaine de ces dossiers ont été pris en charge dans le cadre de la permanence décentralisée. Au cours de ces dernières années, la fréquentation de la permanence a augmenté de manière significative. Pour répondre à ces nombreuses sollicitations, nous devrions pouvoir compter sur deux postes d'assistantes sociales à plein temps et un poste de secrétariat à temps partiel.

Pour l'instant, nous ne sommes à même de rétribuer qu'un 80 % qui se répartit entre la permanence sociale de Sion et celles décentralisées de Sierre, Martigny et Monthey et un 60% destiné au secrétariat. A noter que nous avons, au cours de cette année 2015, listé le nombre d'appels téléphoniques reçus lors de l'ouverture de la permanence. Près de 2'300 appels ont été dénombrés et certaines semaines, le pic est monté à quelque septante appels.

Une telle affluence implique tout naturellement que la rédaction de recours, de requêtes et courriers divers ou la constitution de dossiers s'effectuent en dehors des heures d'ouverture de la permanence. Sans l'appui de plusieurs bénévoles et la disponibilité des collaborateurs du CSI qui ne comptent par leurs heures, nous ne pourrions assurer un accueil approprié aux migrants de tous statuts et de tous horizons qui sollicitent notre soutien et/ou un temps d'écoute.

RECOURS

112 recours (73 en 2014) ont été déposés auprès du Tribunal Administratif Fédéral :

- **Procédures d'asile ordinaires (37) :**
Ethiopie (9), Erythrée (4), Iran (2), Guinée, dont 1 mineur (2), Irak (2), Libéria (2), Turquie (2), Ukraine (2), Angola (1), Arménie (1), Bosnie-Herzégovine (1), Chine, Tibet (1), Guinée Bissau (1), Iran (1), Kosovo (1), Ouganda (1), RDC Kinshasa (1), RC Brazza (1), Sierra Leone (1), Tunisie (1)
- **NEM, cas Dublin (52) :** Erythrée, renvois vers l'Italie (25) dont 1 mineur, Afghanistan, renvois vers la Hongrie, l'Estonie et l'Italie (8) dont 1 mineur, Syrie, renvois vers la Bulgarie, l'Allemagne et l'Italie (5), Irak, renvois vers la Hongrie et la Bulgarie (3), Nigéria, renvois vers l'Italie et la Hongrie (2), Russie, renvoi vers la Pologne (1), Sri-Lanka, renvoi vers l'Allemagne (1), Ethiopie, renvoi vers la France (1), Iran, renvoi vers l'Italie (1), Libye, renvoi vers

l'Allemagne (1), Biélorussie, renvoi vers la Lituanie (1), Géorgie, renvoi vers la France (1), Somalie, renvoi vers l'Italie (1), Ukraine, renvoi vers la Lituanie (1)

- **NEM (3) :**
Nigéria (1), Kosovo (1), Ghana (1)
- **C/Octroi d'admission provisoire (4) :**
Syrie (2), Erythrée (2)
- **C/refus de reconsidération de la mesure de renvoi ou réexamen du dossier (8) :**
Erythrée (4), Ethiopie (1), Arménie (1), Bosnie-Herzégovine (1), Kosovo (1)
- **C/refus des oppositions par le SEM (4)**
Syrie, pour familles en Turquie et en Libye (4)
- **C/refus regroupement familial (5)**
Erythrée (2), auprès du TAF
Syrie (2), auprès du TAF
Cameroun (1), auprès du Conseil d'Etat Valais

Dans le cadre de ces procédures de recours, le CSI a agi en qualité de mandataire pour une septantaine de dossiers.

- **Oppositions au nom du CSI c/refus visas humanitaires auprès du SEM (6)**
Syrie, refus de l'Ambassade CH en Turquie (3)
Erythrée, refus de l'Ambassade CH au Soudan (3)

DEMANDES DE RÉEXAMEN

34 demandes de réexamen (16 en 2014) ont été déposées auprès du Secrétariat d'Etat aux migrations (SPM), au nom du CSI (problèmes médicaux, nouveaux documents ou nouveaux éléments, changement de situation dans le pays d'origine, deuxième demande d'asile, reprise procédure en Suisse) :

- Ethiopie (5), Erythrée (4), Arménie (3), Kosovo (3) dont un Gorani, Afghanistan (2), Bosnie-Herzégovine (2), Nigeria (2), Russie (2), Albanie (1), Angola (1), Iran (1), Irak (1), Liberia (1), Mali (1), Mongolie (1), Sénégal (1), Serbie, Rom (1), Sri Lanka (1), Turquie (1).

REGROUPEMENTS FAMILIAUX

8 demandes de regroupements familiaux ont été introduits par le CSI auprès du Service de la population et des migrations (SPM) et auprès du SEM (4 en 2014) :

- Erythrée (3)
- Sri Lanka (1)
- Syrie (3)
- Portugal (1)

REQUÉRANTS D'ASILE MINEURS NON ACCOMPAGNÉS (RAMNA)

Madame Françoise JACQUEMETTAZ, personne de confiance mandatée par l'Etat du Valais, et tutrice désignée par l'Autorité de protection des Adultes et enfants (APEA) de Sion, du Coteau du Soleil, de Sierre et de la région de Montana, a poursuivi son accompagnement des mineurs requérants d'asile dans le cadre de leur procédure (préparation des auditions, auditions et divers courriers administratifs). Durant l'année 2015, 15 mineurs ont été auditionnés par l'Office fédéral des Migrations.

De bons contacts sont noués avec les responsables du RADOS, structure réservée aux mineurs non accompagnés ce qui nous permet d'agir au mieux pour l'intégration de ces jeunes migrants au sein de la société d'accueil. Ils ont entre 13 et 18 ans et sont originaires d'Ethiopie, d'Erythrée, d'Afghanistan, de Guinée, de Syrie, du Sri Lanka, du Kosovo... A noter qu'à fin 2015, l'on dénombrait plus de 100 RAMNA en Valais.

ADMISSIONS PROVISOIRES OBTENUES

19 admissions provisoires (23 en 2014) ont été obtenues en 1^{ère} instance (décisions SEM) ou après demandes de réexamen, de reconsidération du renvoi, de regroupement familial, sur recours ou en procédures ordinaires. Le CSI s'est impliqué en prenant des mandats :

- Erythrée (6) dont 1 mineur, Bosnie (3), Ethiopie (2), Syrie (2) dont 1 mineur, Irak (1), Liberia (1), Nigéria (1), RDC (1), Somalie (1), Turquie (1)

DEMANDES D'ASILE

Asile obtenu (16), statut de réfugié (permis B) ou qualité réfugié (permis F réfugié) :

- Erythrée (7) dont 4 mineurs « qualité de réfugié »
- Tibet (2)
- Afghanistan (1)
- Guinée (1)
- Pakistan (1), sur recours
- Russie, Tchétchénie (1), sur demande de reconsidération du renvoi et du statut
- Somalie (1), après 7 ans de procédure
- Syrie (1)
- Turquie (1)

Autorisation d'entrée en Suisse suite à une demande d'asile :

- Erythrée (2), deux enfants mineurs

Cette année encore, la permanence a été fortement sollicitée par les migrants frappés d'une non-entrée en matière (NEM), leur situation étant liée au règlement dit de « Dublin ». Il

s'agit en fait de requérants d'asile ayant transité par un pays européen dans lequel la Suisse est en droit de les renvoyer, le premier pays d'accueil étant chargé de mener à bien la procédure d'asile. Nous avons été confrontés à plusieurs mères seules, essentiellement des femmes érythréennes, ayant à charge des enfants en bas âge qui devaient être refoulés vers l'Italie. Compte tenu de la situation dramatique en matière d'accueil et d'hébergement qui prévaut dans ce pays, situation dénoncée notamment par le Haut Commissariat pour les Réfugiés (HCR) et des organisations humanitaires, nous avons tenté quelques recours qui se sont tous soldés par des refus du Tribunal Administratif Fédéral (TAF). Par contre, les recours contre les refoulements vers la Hongrie ont eu pour effet de suspendre la mesure de renvoi, le TAF ayant admis que les conditions d'accueil des migrants dans ce pays n'étaient pas conformes aux traités internationaux en matière d'asile.

PERMIS HUMANITAIRES

19 (10 en 2014) demandes de permis humanitaires (permis B) ont été introduites au nom du CSI :

En vertu des art. 84 al. 5, 30 al. 1 let. b LEtr et 31 OASA (détenteurs de permis F) :

- Afghanistan (3), Kosovo (3), Bosnie-Herzégovine (2), Erythrée (2), Ethiopie (2), Serbie (2), Congo-Kinshasa (1), Irak (1), Sri Lanka (1), Kenya/Burundi (1), Palestine (1)

Permis humanitaires obtenus :

8 (6 en 2014) autorisations de séjour à titre humanitaire ont été obtenues, soit pour des ressortissants venus de :

- Afghanistan (2), Bosnie-Herzégovine (1), Irak (1), Kosovo (1), Guinée (1), Soudan (1), Sri Lanka (1)

Le permis B pour le Soudan a été octroyé après un séjour en Suisse de 22 ans.

Renouvellements de permis B ou C :

Le CSI a déposé **4 recours** auprès du Conseil d'Etat VS contre des décisions du SPM :

- Portugal, renouvellement permis B
- France, renouvellement permis B
- Italie (2), révocation du permis C

Et **2 recours** (Italie) auprès du Tribunal cantonal VS.

AUTRES DÉMARCHES

Nous avons également été sollicités pour :

- des demandes d'attribution cantonale, de transferts de canton
- des recours c/des refus de visas d'entrée (visites)
- des recours c/des refus de renouvellements de permis B
- des droits de réplique en réponse à des déterminations du Secrétariat d'Etat aux Migrations (suite à des recours déposés auprès du TAF)
- le droit d'être entendu lors de levées d'admissions provisoires par le SEM, de refus de renouvellements de permis B par le SPM
- la rédaction de courriers administratifs divers (SEM, TAF, SPM...)
- des demandes de détermination du SEM lorsqu'une demande d'asile n'a pas été traitée dans un délai raisonnable

Et pour des demandes de renseignements sur :

- les demandes d'asile avec autorisation d'entrée en Suisse
- les demandes de visas pour entrer en CH
- les mariages mixtes
- les demandes de visas de retour
- les renouvellements de permis B pour étudiants
- les transformations de permis B en C et de permis L en B
- les refus d'autorisation de travail (détenteurs de permis F)
- les requêtes de visas d'entrée pour membres de la famille (visite)
- les mariages, divorces et séparations de couples mixtes

Nous avons également apporté une aide dans la constitution de dossiers de demandes de naturalisation.

Le Centre se révèle souvent le dernier endroit où les migrants peuvent faire valoir leurs doléances. Il est un espace d'écoute et d'aide. Notamment pour les femmes migrantes mariées à des conjoints suisses ou à des détenteurs de permis B/C, qui se voient dans l'obligation de se séparer, voire de divorcer pour des raisons de violences avérées, mais qui risquent, si leur séjour n'atteint pas 3 ans, de perdre leur permis. Pour certaines situations, des contacts avec la LAVI ont été établis.

Durant l'année 2015, Madame Fatxiya ALI ADEN a poursuivi ses activités au sein du groupe de travail romand « Femmes migrantes et violences conjugales » qui s'est constitué afin de porter un amendement à l'art. 50 LEtr, article qui définit les critères pour le renouvellement ou non d'un permis B obtenu par regroupement familial.

En août 2015, lors de la 55ème session du Comité contre la torture à laquelle deux membres du groupe, Mmes Chloé MAIRE du CSP Lausanne et Fatxiya ALI ADEN ont participé, la question de la violence domestique a été abordée. Le comité s'est dit inquiet de voir que 70% des poursuites liées à la violence domestique sont classées sans suite et a incité la Suisse à mettre en œuvre les améliorations prévues dans ce domaine. Il a aussi rappelé à la

Suisse son devoir de protéger les personnes étrangères victimes de violences domestiques et l'encourage à ne pas soumettre sa protection à un seuil trop élevé d'intensité de violence.

La permanence de Sion a été assurée par :

- Madame Françoise JACQUEMETTAZ (lundi, mardi après-midi, mercredi soir)
- Madame Fatxiya ALI ADEN (lundi, mardi après-midi et mercredi soir)
- Mme Nicole MICHEL (jeudi après-midi)
- Monsieur Daniel MOULIN (lundi après-midi)
- Madame Jeanne CARUZZO et Monsieur Alessio MATASCI, selon leurs disponibilités.

Madame Catherine FERRARI, membre du Comité, infirmière de formation, est présente lors de la permanence du mardi après-midi, ce qui nous permet d'aborder des questions de santé (psychique ou physique) avec les migrants qui nous consultent et qui nous permet aussi d'aménager des espaces de temps d'écoute. Durant l'année 2015, elle a suivi quelques dossiers qui nécessitaient une prise en charge plus soutenue.

La permanence décentralisée a été assurée par :

- Madame Lydia EVÉQUOZ

Le secrétariat, estimé à un taux d'activité de 60%, est assumé par :

- Madame Patricia REY

Durant l'année 2015, nous avons accueilli une stagiaire de la HES-SO, filière travail social :

- Madame Samantha POSSETTI (1^{er} stage pratique)

SERVICE ITINÉRANT D'ACCOMPAGNEMENT

Fidèle à sa mission, Sœur Marie-Rose GENOUD a poursuivi tout au long de cette année ses visites aux familles migrantes résidant en Valais. Les liens de solidarité et d'amitié noués au fil de ses rencontres sont précieux tant pour les intéressés que pour le CSI car ils permettent parfois de mettre le doigt sur des problèmes qui n'auraient pu être évoqués dans le cadre notre permanence. Sœur Marie-Rose nous transmet ainsi certaines situations difficiles qui nous auraient échappé et, dans la mesure du possible, nous essayons de prendre contact avec les intéressés afin d'examiner avec eux si nous pouvons leur apporter notre soutien.

ANIMATIONS EN LIEN AVEC L'INTÉGRATION DES MIGRANTS

COURS DE FRANÇAIS

Le CSI a offert, suivant la période de l'année scolaire, entre 46 et 50 heures de cours par semaine aux migrants résidant en ville de Sion et dans la région sédunoise.

Durant l'année 2015, les cours ont été dispensés par 20 enseignants dans les niveaux :

- alphabétisation, débutant 1 et intermédiaire 1 (A 1.1), débutant 2 (A 1), intermédiaire 2 (A 1/A 2), moyen (A 2), avancé (B1)

Quelques informations sur les participants :

- adultes migrants résidant dans la région de Sion (241 inscriptions)
- cours mixtes (92 hommes, 149 femmes)
- entre 20 et 55 ans (estimation)
- plus de 40 nationalités, la moitié venant d'Europe
- les 2/3 des participants bénéficiant de permis B/ C, ou Suisses par mariage
- migrants qui ne peuvent pas s'inscrire à des cours payants (raisons financières) ou à des cours dont le rythme d'apprentissage est peu adapté
- niveau débutant (plus de la moitié des participants)

Nous avons dû établir une liste d'attente pour une quinzaine de personnes de niveau débutant inscrites durant l'automne pour lesquelles nous avons ouvert un nouveau cours débutant en janvier 2016.

Bien manger à petit prix :

- le 25 novembre 2015, le groupe avancé a bénéficié d'une séance proposée par la FRC et animée par Mme Vania LUYET, nutritionniste

Les enseignants ont été réunis :

- rencontres à la demande pour coordination
- accompagnement des nouveaux formateurs (une quarantaine d'heures)
- le 12 juin 2015, bilan de l'année scolaire 2014/2015
- le 27 août 2015, séance de formation sur le thème « Réflexion sur les participants à nos cours »

Au cours de l'année, Madame Christiane ANTILLE a validé le module « Enseignement sur la base de scénarios » et Madame Christine REYNARD a suivi le module « Migration et interculturalité » dans le cadre de la formation pour adultes FIDE (formatrices et formateurs de langue dans le domaine de l'intégration).

Défraiement

Cette année, nous avons été en mesure de défrayer nos enseignants à raison de Frs 30.- par cours donné, cours de 90 minutes, grâce au subside accordé par le Programme d'intégration (PIC Valais) mis en place par les cantons et la Confédération.

Enseignants pour l'année 2015 :

ANTILLE Christiane, BENEY Narcisse, BORELLA-ROCH Josiane, CRETTEZ Madeleine, COQUOZ Geneviève, FAHRNI Claudine, FISCHER Victoria, FLOREY Marie-Jeanne, GACOND-JONES Jeanine, HENIUS Madeline, METRAILLER Christine, PERRAUDIN Nicole, QUENNOZ Corinne, REY Alexia, REYNARD Christine, RICHOZ Anne-Catherine, RYWALSKI Mireille, Sœur Marie-Georges HERITIER, TORRENT Françoise, VOGEL François

Coordination : Mmes Christiane ANTILLE et Fatxiya ALI ADEN

PROJET AME (ACCOMPAGNEMENT MÈRE ENFANT)

A l'instar des années précédentes, le but de ce projet reste celui de valoriser la mère, de l'aider à trouver ou à retrouver sa place et son autorité dans le cadre familial. Il vise également à favoriser l'apprentissage du français, permet l'ouverture sur le monde extérieur et facilite l'intégration par une meilleure compréhension de l'environnement social et culturel du pays d'accueil.

36 accompagnateur-trice-s bénévoles suivent 36 familles dans les régions de Sion (8), Fully (5), Conthey (2), Saxon (9) et St-Maurice (12).

A cela s'ajoute une douzaine de familles suivies à Sierre par les étudiants de la HES/SO.

Il s'agit de :

- créer des liens entre la mère et la société d'accueil (vie associative, loisirs, etc.)
- soutenir la mère et l'enfant face aux exigences du système scolaire
- impliquer la mère dans le suivi de l'enfant durant sa scolarité afin qu'elle soit à même d'assurer seule cette fonction au terme de l'accompagnement
- créer un lien entre l'école et la famille.

Coordinateurs régionaux :

- Monsieur Romain FAVRE pour Sion
- Monsieur Lucien CARRON pour Fully
- Madame Béatrice ROH pour la région de Conthey
- Mesdames Lucie BRUCHEZ et Michelle GRANDJEAN BOHM pour Saxon
- Madame Laurence FORMAZ pour St-Maurice

A Sierre, le projet fonctionne avec l'appui de la Déléguée à l'Intégration de la ville, Madame Sandrine RUDAZ, et des étudiants de la HES sous la houlette de Madame Marcelle GAY, Professeure et Madame Sonia Z'GRAGGEN, membre de notre comité.

Coordination : Mme Fatxiya ALI ADEN

VIENS PARLER FRANÇAIS

Depuis avril 2015, le CSI a mis en place une nouvelle offre intitulée « Viens parler français », destinée aux femmes migrantes.

Ce projet a été créé dans le but de pratiquer le français, de créer des liens entre femmes migrantes et avec des femmes valaisannes afin de faciliter l'intégration.

C'est donc une heure quarante-cinq par semaine de rencontres et d'échanges informels entre des femmes venant de tous horizons. Une équipe d'animatrices bénévoles assure le tournus le mercredi matin au Centre Suisses-Immigrés. Les femmes qui participent à ces séances n'ont pas toutes le même niveau d'expression, mais l'écoute des unes pour le récit des autres est toujours très respectueuse. Toutes apprécient la richesse de leurs différences.

En 2015, 20 séances ont eu lieu, réunissant une douzaine de femmes d'une vingtaine de nationalités.

Mesdames Emmanuelle COQUOZ, Manon DELACHENAL, Catherine FERRARI, Christine METRAILLER, Hélène SCHWARTZ, Marie-Christine STALDER, Jacqueline VUAGNIAUX, Marie-Paule ZUFFEREY animent le projet.

Coordination : Mmes Christiane ANTILLE et M.-Paule ZUFFEREY

JOURNAL DU CSI

Deux numéros ont paru durant l'année 2015, un sur le thème « *Question de permis* », le second sur le thème « *Les jeunes dans l'asile* ».

C'est Madame Madeline HEINIGER, membre de notre Comité, qui se charge de la planification du journal, avec les collaborations de Madame Geneviève LEVINE-CUENNET, également membre de notre Comité et de Madame Marie-Paule ZUFFEREY. La mise en page est effectuée bénévolement par Madame Marie-Paule ZUFFEREY.

FORMATION / INFORMATION

ELEVES HES

Le CSI est régulièrement contacté pour des travaux en lien avec la migration.

Intervenante : Madame Françoise JACQUEMETTAZ

FORMATION CONTINUE OSAR (ORGANISATION SUISSE D'AIDE AUX RÉFUGIÉS)

Les collaboratrices du CSI ont suivi plusieurs séances de formation au cours de l'année 2015.

Le 13 mai :

- **Problèmes juridiques et pratiques dans l'application du Règlement Dublin III**

Le 19 septembre :

- ***Licéité et exigibilité de l'exécution du renvoi***

Le 1^{er} octobre :

- ***L'application du droit des étrangers dans le domaine de l'asile à la lumière de cas pratiques***

Le 10 décembre :

- ***Droit d'asile : état des lieux et développements***

PARTICIPATION

Le 24 juin, suite à l'arrivée importante de jeunes requérant d'asile non accompagnés, le Service Social International (SSI) a organisé une rencontre à Berne réunissant les représentants légaux/personnes de confiance des cantons romands et alémaniques pour un échange sur la situation actuelle en Suisse. L'occasion pour le CSI de parler de la situation des RAMNA en Valais.

En novembre 2015, un colloque organisé par l'ADEM (Alliance pour les droits des enfants migrants en Suisse) s'est déroulé à Berne. Le thème retenu :

- ***Pour des standards minimum dans l'accueil des mineurs migrants en Suisse***

Mme Françoise Jacquemettaz a été appelée à s'exprimer sur la prise en charge de tutelle en Valais et sur son rôle de personne de confiance.

Le CSI a été sollicité dans le cadre de la recherche menée par le Fonds National Suisse en collaboration avec l'Université de Berne et la Haute école pédagogique de Berne sur

- ***Le parcours des mineurs non accompagnés à travers l'évolution des réalités sociales en Suisse et en Turquie***

Le CSI a également été sollicité dans le cadre d'une recherche menée par BSS, Volkswirtschaftliche Beratung en collaboration avec le Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population et l'Université de Genève sur

- ***Les Sans Papiers en Suisse en 2015***

Nous avons également participé à l'élaboration du rapport rédigé par l'Observatoire romand du droit d'asile et des étrangers (ODAE) sur la problématique liée au permis F :

- ***Permis F : Admission provisoire ou exclusion durable ?***

Ce sur la base de dossiers que nous suivions depuis un certain nombre d'années et par le témoignage de jeunes particulièrement préférités tout au long de leur parcours de vie en Suisse en raison des limites liées à ce statut précaire.

Nous avons également soutenu le combat de la deuxième génération titulaire de permis F (dont certains sont nés en Suisse ou y résident avec leur famille depuis plus de 15 ans) auprès du Parlement valaisan. Le but visé était d'obtenir une bourse pour leurs études et d'avoir accès à la naturalisation. Finalement, en novembre 2015, le Parlement valaisan s'est prononcé favorablement sur l'octroi de bourses mais a refusé l'accès à la naturalisation.

PROJET « NATURALISATION, CE QU'IL FAUT SAVOIR »

Afin d'accompagner les candidats à la naturalisation et d'optimiser leur chance de réussite, la Ville de Sion organise, depuis 2013, des soirées de rencontres-informations. Le mandat de réalisation est confié à l'OSEO et au CSI.

Les quatre modules de quatre soirées ont lieu chaque année civile et les thèmes abordés, sous forme de modules, sont : institutions politiques, histoire et géographie de la Suisse, droits et devoirs, assurances sociales. Les séances d'information se déroulent en février, mai, septembre et novembre.

Le bilan 2015 s'avère positif. Entre 30 et 35 participants ont suivi chacune des rencontres.

Intervenante CSI : Madame Françoise JACQUEMETTAZ

SOUS-COMMISSION POUR LES ÉTRANGERS DE LA VILLE DE SION

La Sous-Commission, dont le CSI est membre, s'est réunie les 15 avril, 26 août et 26 novembre.

Madame Françoise JACQUEMETTAZ représente le CSI au sein de la Sous-Commission.

OBSERVATOIRE DU DROIT D'ASILE ET DES ÉTRANGERS (ODAE)

Le Comité romand dont le CSI fait partie se réunit chaque six semaines pour :

- échanger sur les situations rencontrées dans les cantons
- recueillir des informations sur des cas concrets dans toute la Romandie
- discuter des projets de fiches
- évaluer les moyens d'exposer au public les conséquences engendrées par une application par trop rigoureuse d'une législation qui s'est durcie tout au long de ces dernières années
- élaborer des rapports sur une problématique définie, cette année sur la question des permis F

Intervenantes : Mesdames Françoise JACQUEMETTAZ et Fatxiya ALI ADEN

VIVRE ENSEMBLE

Mmes Françoise JACQUEMETTAZ et Fatxiya ALI ADEN font partie du comité de rédaction de cette publication qui paraît 5 fois par année et dont le contenu traite de la situation des requérants d'asile vivant dans notre pays. Le Comité se réunit chaque deux mois à Lausanne afin de mettre au point le numéro à paraître.

COPERA

La Conférence romande des collaborateurs de Permanence juridique et sociale pour Requérant d'asile (COPERA) se réunit toutes les 6 semaines sous l'égide de l'Organisation Suisse d'Aide aux Réfugiés (OSAR) et rassemble tous les bureaux de consultation juridique et sociale des cantons romands.

Durant l'année 2015, Madame Fatxiya ALI ADEN et Madame Françoise JACQUEMETTAZ ont représenté le CSI au sein de la COPERA.

BÉNÉVOLES

C'est grâce à l'engagement de **plus de quatre-vingts** bénévoles que le CSI peut offrir gratuitement la majeure partie des activités liées à l'intégration et assurer une présence quasi quotidienne à la permanence juridique et sociale.

Le traditionnel repas annuel des bénévoles s'est déroulé le 12 février. C'est l'occasion pour le Comité du CSI de remercier les bénévoles et les collaborateurs et collaboratrices du Centre pour tout le travail accompli et pour leur engagement dans l'accompagnement des migrants résidant en Valais.

COMITÉ

Le Comité s'est rencontré lors de 10 réunions mensuelles. C'est l'occasion de parler des situations qui se présentent au cours du mois écoulé dans le cadre de la permanence ainsi que de soumettre un certain nombre de questions ou de propositions qui relèvent du Comité.

Comité du CSI :

Présidente : JACQUEMETTAZ Françoise

Membres : ANTILLE Christiane, ATTINGER François-Xavier, DELÉVAUX Olivier, FERRARI Catherine, HEINIGER Madeline, KIROS Daniel, LEVINE-CUENNET Geneviève, PALLARA Juan, ROH Béatrice, Z'GRAGGEN Sonia

FINANCES

L'exercice 2015 se solde par un résultat positif de Frs 960.66

COMPTES D'EXPLOITATION DES EXERCICES 2015 - 2014

PRODUITS	2015	2014
	Frs	Frs
Cotisations individuelles	6 100,00	6 700,00
Cotisations collectives	480,00	560,00
Cotisations de soutien	4 100,00	5 000,00
Participation St-Alexis	10 000,00	10 000,00
Dons	4 801,95	8 410,00
Recettes extraordinaires	2 675,00	5 100,00
Commission Intégration Sion	29 432,50	8 550,00
Sub. cantonaux & communaux int.	84 240,00	81 200,00
Sub.cantonaux Intégration solde 2014	16 800,00	13 500,00
Sub.cantonaux & communaux	48 000,00	48 000,00
Indemnités PF	3 825,00	3 825,00
Recettes diverses, intérêts	619,16	618,29
Contributions RA & Dépens SEM	9 470,00	2 990,00
Inscriptions cours français	10 270,00	10 430,00
Dissolution provision	629,80	
Total des produits	231 443,41	204 883,29
CHARGES	Frs	Frs
Frais de personnel	151 911,20	151 797,10
Salaires permanence, secrétariat, PF	89 660,85	98 155,05
Salaires perman. décentralisée	23 320,10	13 600,05
Défraiements stagiaires	2 000,00	2 000,00
Salaires cours info natu/informatique	1 350,00	4 840,00
Charges sociales	20 997,95	18 853,50
Frais de déplacements	14 582,30	14 348,50
Frais généraux	78 571,55	61 976,95
Location et charges des locaux	38 974,85	36 655,60
Matériel bureau, archivage, informatique	496,80	897,15
Ordinateurs, imprimantes	2 963,30	3 039,80
Photocopieuse (achat + entretien et papier)	8 507,50	2 327,95
Frais de port et CCP	4 081,75	3 017,00
Téléphone & Internet	3 532,60	2 680,40
Matériel cours de langue et formation	2 841,60	743,20
Imprimés divers et publicité	2 153,45	1 657,30
Frais d'assemblées	138,90	236,10
Animation: Noël, juin, repas bénévoles	1 990,15	2 575,60
Animation, AME, Info Natu		145,70
Frais divers	2 585,85	2 523,15
Mobilier		378,00
Aides ponctuelles	3 304,80	2 456,12
Virement à provision aides ponctuelles		2 643,88
Provision déménagement	7 000,00	
Total des charges	230 482,75	213 774,05
Bénéfice/perte (-) de l'exercice	960,66	- 8 890,76

BILAN DES EXERCICES 2015-2014

	31.12.2015	31.12.2014
	Frs	Frs
ACTIFS		
Caisse	107,30	98,95
CCP	118 266,12	129 544,07
Banque	21 066,88	21 063,37
Dépôt de garantie	3 001,20	3 000,70
Débiteurs	22 800,00	10 000,00
	<hr/>	<hr/>
Total des actifs	165 241,50	163 707,09
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
PASSIFS		
Fonds étrangers		
Créanciers	7 381,60	13 178,05
	<hr/>	<hr/>
Fonds affectés		
Provision déménagement	7 000,00	
Aides ponctuelles	8 133,23	8 763,03
	<hr/>	<hr/>
	15 133,23	8 763,03
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
Fonds propres		
Fortune et réserves au début de l'année	141 766,01	150 656,77
Bénéfice/perte (-)	960,66	- 8 890,76
	<hr/>	<hr/>
	142 726,67	141 766,01
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
Total des passifs	165 241,50	163 707,09
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

Sion, février 2016

Christiane Antille, Caissière

Avec le soutien de :



Département de la formation et de la sécurité
Service de la population et des migrations
Intégration des étrangers

Departement für Bildung und Sicherheit
Dienststelle für Bevölkerung und Migration
Fachstelle Integration

